



Déclaration des performances

N° 002/RPC/2013

- Code d'identification unique du produit type : **Revêtement de sol stratifié**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **ALSAFLOOR**
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **Utilisation en intérieur**
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
EPI Flooring SAS, 1 rue de l'Europe F67520 MARLENHEIM
- Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : /
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V : 4
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

.../.....

(nom et numéro d'identifiant de l'organisme notifié, le cas échéant)

a réalisé selon le système

(description des tâches à exécuter par une tierce partie conformément à l'article V)

a délivré

.....

(le certificat de constance des performances, le certificat de conformité du contrôle de la production en usine, les rapports d'essais/calculs – le cas échéant)

- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : .../.....

(nom et numéro d'identifiant de l'organisme d'évaluation technique, le cas échéant)

a délivré

(numéro de référence de l'évaluation technique européenne)

Sur la base de

(numéro de référence du document d'évaluation européen) FR 4.4.2011 Journal officiel de l'Union européenne L88/37

a réalisé selon le système

(description des tâches à exécuter par une tierce partie conformément à l'annexe V)

a délivré

(le certificat de constance des performances, le certificat de conformité du contrôle de la production en usine, les rapports d'essais/calculs – le cas échéant)

- Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Cfl-s1	EN 14041 : 2004
Dégagement de formaldéhyde	E1	
Glissance	DS	

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

.../.....

- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabriquant et en son nom par :

Adrien D'ANTIMO, Directeur QHSE

Marlenheim le 10/06/2013